

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que les règlements suivants, adoptés par le Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 12 janvier 2016, ont été approuvés par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 17 février 2016 :

- RCA16-08-2 décrétant un emprunt de 3 425 000 \$ pour les travaux d'aménagement et de réaménagement de divers parcs;
- RCA16-08-3 décrétant un emprunt de 3 500 000 \$ pour des travaux de réfection routière, d'éclairage et de signalisation.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du Citoyen de Saint-Laurent à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 24 février 2016

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given the following by-laws, adopted by the Borough Council of Saint-Laurent at its general meeting of January 12, 2016, have been approved by the *Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*, on February 17, 2016:

- RCA16-08-2 authorizing a loan of \$ 3 425 000 for the works of development of parks;
- RCA16-08-3 authorizing a loan of \$ 3 500 000 for works of rehabilitation, lighting and signs.

Notice is also given that these by-laws are filed at the Citizen's Office of Saint-Laurent at the disposal and for the information of all persons interested.

Montréal, February 24, 2016

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council